

Flash

Décembre 2025

Optimum Vie est une société d'assurance française membre du Groupe Optimum, un groupe financier diversifié privé canadien ayant des activités au Canada, aux États-Unis et en France.

Voici les rubriques de votre *Flash* de décembre :

1. Retour rapide sur cette année 2025
2. L'appli carte Vitale désormais accessible à tous (source : ameli.fr)
3. À compter du 1^{er} janvier 2026, la déclaration en ligne des dons reçus devient obligatoire (source : impôts.gouv.fr)
4. Industrie automobile et décarbonation : où en est-on ? (source : vie-publique.fr)
5. Logements invivables l'été : les bailleurs bientôt forcés d'agir ? (source : Prévissima)
6. Retraites : un rapport du COR sur les pensions de réversion et les droits familiaux (source : vie-publique.fr)
7. Optimum Gestion Financière – Les marchés financiers ont surpris par leur résilience

Retour rapide sur cette année 2025

Sur le plan international

- Offensive protectionniste du président Donald Trump qui décrète une hausse plus ou moins importante des droits de douanes sur les produits importés aux Etats-Unis selon le pays d'origine.
- La guerre entre l'Ukraine et la Russie perdure depuis maintenant 3 ans malgré les multiples tentatives de paix de Donald Trump au cours de cette année.
- Un plan de paix pour Gaza est intervenu fin septembre à l'initiative du président des Etats-Unis. Plan de paix adopté par le conseil de sécurité des Nations unies le 17 novembre.
- La leader de l'opposition vénézuélienne et militante pro-démocratie María Coria Machado a reçu le prix Nobel de la paix 2025.
- L'IA suscite un fort engouement et génère des niveaux d'investissements colossaux par les géants de la « tech »



En France, l'année aura été marquée sur le plan politique et économique par :

- La défaite du Gouvernement Bayrou qui aura tenu un peu moins de 9 mois après s'être soumis à un vote de confiance auprès des députés le 8 septembre. Il sera renversé par 364 voix contre 194.
- Sébastien Lecornu prendra le relais du gouvernement suivant qui tiendra un peu moins d'un mois

(du 9 septembre au 6 octobre). Après avoir mis 26 jours pour former son gouvernement il démissionnera le 6 octobre.

- Il est cependant reconduit le 10 octobre par le Président de la République pour être le 3^{ème} premier ministre de l'année et le 6^{ème} du second mandat d'Emmanuel Macron (Elisabeth Borne, Gabriel Attal, Michel Barnier, François Bayrou, Sébastien Lecornu (1), Sébastien Lecornu (2)).
- Le projet de loi de finances pour 2026 est présenté dans un contexte politique particulier. Le Premier ministre Sébastien Lecornu entend faire évoluer au cours des débats son texte initial.

Retour rapide sur cette année 2025 (suite)

Lors de sa déclaration de politique générale le 14 octobre, il a confirmé renoncer recourir à l'article 49.3 de la Constitution pour le faire adopter et souhaite privilégier le débat parlementaire.

À l'heure actuelle seul le budget de la Sécurité Sociale est adopté depuis le 9 décembre intégrant entre autres la suspension de la réforme des retraites, la hausse de la CSG sur certains revenus, la hausse des dépenses de l'assurance maladie de 3% ainsi qu'une taxe exceptionnelle sur les complémentaires santé.

Nous reviendrons en détail sur ces points dans nos prochaines communications.

L'adoption d'un budget pour l'état avant la fin d'année n'est cependant pas certaine.

- Inflation : L'estimation par l'INSEE à fin octobre se situe à 0,9% sur un an. Une baisse due en grande partie au recul des prix de l'énergie et au ralentissement des prix de l'alimentation.

Le marché de l'épargne et de l'assurance est resté particulièrement soutenu au cours de cette année.

Sur les 6 premiers mois de l'année la collecte nette en assurance vie a dépassé la collecte totale de 2024.

La Collecte 2025 sera sans nul doute une collecte record.

Concernant les produits retraite, le PER continue sa progression avec une hausse des cotisations à fin septembre de 12 % vs la même période 2024.

Chez Optimum Vie, le PER est resté le produit phare distribué par nos partenaires et corrobore ainsi la tendance nationale.

Nous tenons à vous remercier de votre fidélité dans la commercialisation de nos solutions d'épargne et de retraite tout au long de cette année, et toute l'équipe d'Optimum Vie vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.



Joyeuses fêtes

L'appli carte Vitale désormais accessible à tous (source : ameli.fr)

Depuis le 18 novembre, l'appli carte vitale est disponible pour tous les assurés.

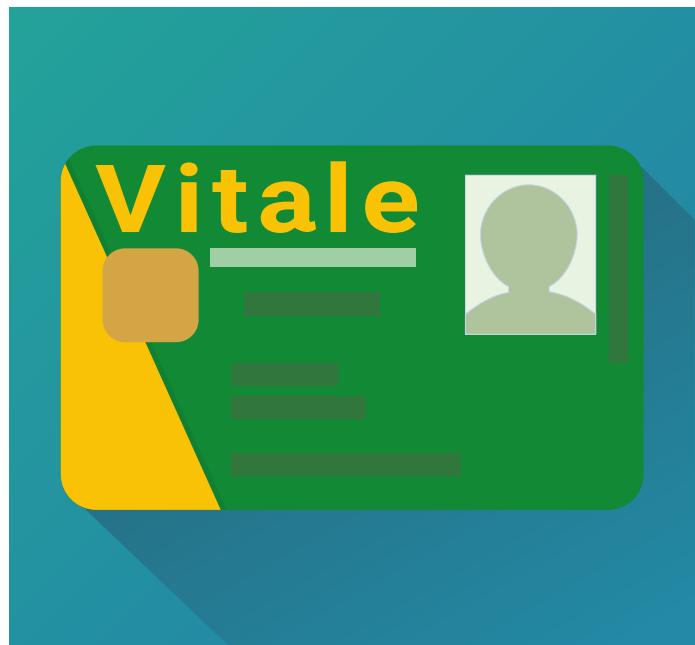
Téléchargeable gratuitement sous [Android \(Google Play\)](#) et [IOS \(App Store\)](#), elle peut être activée par toutes les personnes affiliées à la Sécurité sociale (régime général de l'Assurance Maladie, régime agricole de la Mutualité sociale agricole (MSA), MGEN ou autres régimes spéciaux).

L'appli carte Vitale est une alternative complémentaire à la version physique, elle ne vient pas la remplacer.

Ce déploiement marque une étape majeure dans la modernisation des services publics de santé en France.

Vous trouverez également tous les renseignements sur <https://www.ameli.fr/assure/actualites/l-appli-carte-vitale-disponible-pour-tous-les-assures> notamment pour :

- Les atouts complémentaires à la version physique
- Quand et comment utiliser l'appli carte vitale
- Comment activer sa carte vitale sur l'appli avec sa CNIE



À compter du 1^{er} janvier 2026, la déclaration en ligne des dons reçus devient obligatoire (source : impôts.gouv.fr)

L'obligation de déclarer en ligne vient consolider la forte progression naturelle de la dématérialisation et s'inscrit dans une démarche de suppression des formulaires papier dans un souci d'éco-responsabilité.

L'obligation concerne les dons réalisés entre particuliers, notamment :

- Les sommes d'argent, quelle que soit leur date de versement ;
- Les dons manuels de biens meubles : bijoux, véhicules, œuvres d'art, objets de valeur, etc. ;
- Les actions.

Ces dons sont soumis aux droits d'enregistrement selon les règles habituelles, après application des abattements prévus par le Code général des impôts. Les donataires bénéficient d'un abattement en fonction du lien de famille, renouvelable tous les 15 ans, il est de 100 000 € entre parents et enfants par exemple. Au-delà de ces abattements, les droits d'enregistrement sont calculés selon le lien de parenté.

De nombreux avantages

- La démarche ne prend que quelques minutes et est accessible 24h/24, sans déplacement ;
- Le traitement est immédiat et un récépissé sécurisé est délivré à l'issue de la déclaration ;
- Le calcul des droits éventuellement dus est automatique et le paiement en ligne sécurisé ;
- Il donne un accès permanent à l'historique des déclarations.

À partir de votre espace sécurisé, il suffit de cliquer sur « Déclarer », puis « Déclarer un don ou une cession de droits sociaux » et de se laisser guider.

Certaines situations restent temporairement exclues du champ de la déclaration obligatoire, notamment les déclarations liées à certains dispositifs spécifiques (article 790 A bis du CGI, réduction Guyane, dons d'œuvres d'art, etc.).

<https://www.impots.gouv.fr/actualite/compteur-du-1er-janvier-2026-la-declaration-en-ligne-des-dons-recus-devient-obligatoire>



Industrie automobile et décarbonation : où en est-on ?

(source : vie-publique.fr)



L'industrie automobile, 350 000 salariés sur près de 4 000 sites industriels, traverse une crise profonde.

La crise sanitaire, puis la crise des semi-conducteurs et la crise énergétique ont affecté les ventes de véhicules particuliers et le marché automobile européen a perdu plus de 2 millions d'unités.

La France a été fragilisée par deux décennies de délocalisation vers les pays à bas coût.

Avec une hausse du prix des véhicules neufs de 24 % entre 2020 et 2024, la part des ventes de voitures « tout électrique » et hybrides rechargeables a même baissé en 2024 et 2025 après un pic en 2023.

En 2023, la Chine assurait près des deux tiers de la production mondiale de véhicules électriques. Dans son rapport, la commission des affaires économiques du Sénat appelle les pouvoirs publics à agir sur les coûts et adapter la réglementation pour favoriser la création de petits véhicules abordables.

Pour les rapporteurs, la survie de l'industrie automobile française passera nécessairement par le report de l'interdiction de la vente de véhicules thermiques neufs au-delà de 2035, date fixée dans le Pacte vert pour l'Europe.

La Bibliothèque des rapports publics vous invite à parcourir les évolutions sociétales, écologiques et économiques de la filière automobile de ces vingt dernières années.

Sélection rapports Industrie automobile et décarbonation
État des lieux | vie-publique.fr

Logements invivables l'été : les bailleurs bientôt forcés d'agir ?

(source : [Prévissima](https://previssima.com))

Journées étouffantes, nuits sans sommeil... Alors que la France suffoquait sous des températures record à la fin juin, une nouvelle urgence s'imposait au cœur du débat immobilier : celle des logements surchauffés.

Ces « bouilloires thermiques », longtemps oubliées des politiques publiques, pourraient prochainement être visées par une réglementation spécifique.

Un phénomène quotidien pour des milliers de Français

Les températures exceptionnellement élevées de cette fin juin ont-elles enfin poussé le gouvernement à prendre ses responsabilités face aux logements mal isolés ? Car on l'oublie trop souvent : un logement mal isolé l'hiver l'est aussi en été. Et si, pendant les saisons froides, il laisse entrer le froid, il capte aussi toute la chaleur estivale.

Résultat : des milliers de Français voient actuellement leurs conditions de vie se détériorer dès que le thermomètre grimpe. Une situation qui se répète chaque année, au point de devenir structurelle. C'est ce constat qui a amené la Fondation pour le Logement des Défavorisés (ex-Fondation Abbé Pierre) à interpeller publiquement les pouvoirs publics.

« Il y a peu de temps, la précarité énergétique en France était traitée uniquement du point de vue du froid (...). Or, avec le réchauffement climatique (...), des millions de



logements se transforment en véritables bouilloires et deviennent inhabitables plusieurs semaines par an », a déclaré mercredi Christophe Robert, délégué général de la Fondation.

Pour appuyer son propos, la Fondation s'appuie sur son étude « Chaud Dedans », selon laquelle 42 % des Français ont souffert de la chaleur chez eux en 2024, alors même que cette année n'a pas été classée comme particulièrement caniculaire.

Logements invivables l'été : les bailleurs bientôt forcés d'agir ? (suite)

Une urgence sanitaire aggravée par le climat

Il faut dire que, contrairement aux passoires énergétiques, les bouilloires thermiques sont longtemps restées dans l'angle mort des politiques publiques. Et pourtant, ce sont bien les deux faces d'une même pièce, qui traduisent une réalité trop souvent ignorée : la vulnérabilité thermique ne connaît pas de saison.

En été, cette vulnérabilité se transforme même en risque de santé publique, notamment pour les personnes âgées, fragiles ou précaires, souvent locataires de logements mal conçus, mal ventilés, sans protection solaire. Et la situation n'est pas près de s'inverser si l'on se fie aux [statistiques de Météo-France](#) :

- Avant l'an 2000, la France a connu 17 vagues de chaleur ;
- Depuis, 32 épisodes ont été enregistrés.

Et selon les modélisations de Météo France, l'Hexagone doit se préparer à un réchauffement moyen de +2,7 °C d'ici 2050, en lien direct avec les activités humaines. Une perspective inquiétante, surtout quand on sait que, selon le syndicat d'industriels Ignes, un logement sur trois (soit 35 %) pourrait déjà être considéré comme une bouilloire thermique en France.



Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

Le sixième rapport d'évolution du GIEC donne des indications et des perspectives sur l'impact du réchauffement climatique au niveau des températures mondiales si aucune politique de réduction de gaz à effet de serre (GES) n'est mise en place.

+3°

la hausse
des températures
au niveau mondial
d'ici 2100

+1,1°

de hausse
de température
enregistrée par rapport
à l'ère préindustrielle

-43%

d'émissions de GES en moins attendues
d'ici 2030 si l'on veut limiter le
réchauffement climatique à 1,5 °C
par rapport aux niveaux préindustriels
(seuil fixé par l'Accord de Paris
signé en décembre 2015).



Source : GIEC - Rapport d'évaluation 2024

Une nouvelle réglementation en préparation ?

Face à cette urgence croissante, une proposition de loi transpartisane, portée par sept groupes politiques, doit être prochainement déposée à l'Assemblée nationale. Objectif : accélérer la rénovation énergétique des logements bouilloires et anticiper les conséquences sanitaires des futures vagues de chaleur.

Élaboré en concertation avec la Fondation pour le Logement des Défavorisés, le texte prévoit plusieurs leviers d'action concrets :

- Interdire aux bailleurs de louer des bouilloires thermiques ;
- Inciter les Architectes des Bâtiments de France à intégrer la question du confort d'été, au-delà des seules considérations patrimoniales ;
- Faciliter l'installation de protections solaires en copropriété (volets roulants, stores extérieurs...) ;
- Obliger les propriétaires à équiper leurs logements de deux dispositifs minimums de rafraîchissement passif, comme des brasseurs d'air et des protections solaires extérieures (volets, persiennes, etc.)

Rappelons qu'en matière de performance énergétique, les logements classés G sont interdits à la location depuis janvier 2025. Les F seront exclus du marché locatif en 2028 et les E suivront en 2034.

À terme, cette logique d'exclusion pourrait être étendue aux bouilloires thermiques, élargissant ainsi la notion de décence énergétique à la période estivale, et plus seulement aux conditions hivernales.

Logements invivables l'été : les bailleurs bientôt forcés d'agir ? | Previssima

Retraites : un rapport du COR sur les pensions de réversion et les droits familiaux (source : vie-publique.fr)

Dans le système de retraite français, les droits familiaux et conjugaux permettent une redistribution en faveur des personnes qui ont assumé la charge d'enfants ou dont le conjoint est décédé. Destinés à compenser des inégalités, ces droits profitent en majorité à des femmes. Les règles existantes sont-elles toujours adaptées ?

Les droits familiaux et conjugaux de retraite ont été instaurés à une époque où peu de femmes travaillaient, en général pour s'occuper de leurs enfants. Travail, temps partiel et maternité étaient les racines des inégalités de pensions, quand le couple marié et stable était la forme prédominante d'union.

Moins de mariages, plus de divorces, plus de femmes sur le marché du travail... en dépit des évolutions sociales, des inégalités perdurent au détriment des femmes.

Dans un rapport remis en novembre 2025, le Conseil d'orientation des retraites (COR) analyse les évolutions des droits familiaux et conjugaux et préconise des pistes d'évolution.

Les droits familiaux et conjugaux profitent en majorité à des mères et à des veuves

Les droits familiaux représentent 25 milliards d'euros (Md€). Ils présentent une grande diversité de règles selon les régimes. Leur objectif principal est de compenser les effets des enfants sur la carrière des mères de famille par :

- La validation de périodes au titre des enfants (entre 2 et 8 trimestres attribués selon les régimes) ;
- L'amélioration du montant des pensions.

Ils bénéficient majoritairement à des femmes qui ont eu des carrières courtes ou fragmentées, moins rémunérées que celles des hommes.

Les droits familiaux représentent en 2020 :

- 12% des pensions de droit direct des femmes ;
- 3% des pensions de droit direct des hommes.

On peut citer les majorations de pensions pour trois enfants. Les majorations de durée d'assurance (MDA) et l'allocation vieillesse des parents au foyer (AVPF) ont permis d'atténuer ces écarts en renforçant les droits à pension des mères. Même si leur impact tend à s'amenuiser, 96% des bénéficiaires de l'AVPF et des MDA étaient des femmes en 2020.

Les pensions de réversion (droits conjugaux) représentent 38,7 Md€ en 2024. Elles visent à l'origine à couvrir le risque de décès du conjoint principal apporteur de ressources. Près de 9 bénéficiaires des pensions de réversion sur 10 sont des femmes (87,3%) du fait :

- De leur espérance de vie plus longue ;
- De leurs pensions de droit propres plus faibles.

La suite et l'article au complet via le lien ci-dessous :
[Retraites : rapport du COR sur pensions de réversion et droits familiaux | vie-publique.fr](#)



Optimum Gestion Financière - Les marchés financiers ont surpris par leur résilience

En dépit de la guerre commerciale menée par les États-Unis, la croissance de la zone euro est restée positive grâce à la résilience de la consommation des ménages et la reprise progressive de l'investissement. De plus, l'inflation s'est stabilisée autour de 2 %, permettant à la BCE d'orchestrer des baisses graduées de taux directeurs.

Dans cet environnement mouvant, les actions ont enregistré une performance contrastée : les valeurs de qualité ont sous-performé, pénalisées par la hausse des droits de douane et un regain d'intérêt pour les secteurs cycliques (banques, assurances, énergie, mines), qui ont tiré la performance du marché européen.

Les obligations gouvernementales ont offert une performance très légèrement positive, les investisseurs s'inquiétant de la dégradation des finances publiques (plan de relance allemand, hausse des dépenses militaires, stagnation du déficit français à un niveau élevé). Par ricochet, les obligations d'entreprises ont tiré leur épingle du jeu grâce à des fondamentaux solides. L'année s'achève sur une note optimiste, mais prudente au regard de la fragmentation géopolitique et des bouleversements liés à l'explosion de l'IA.

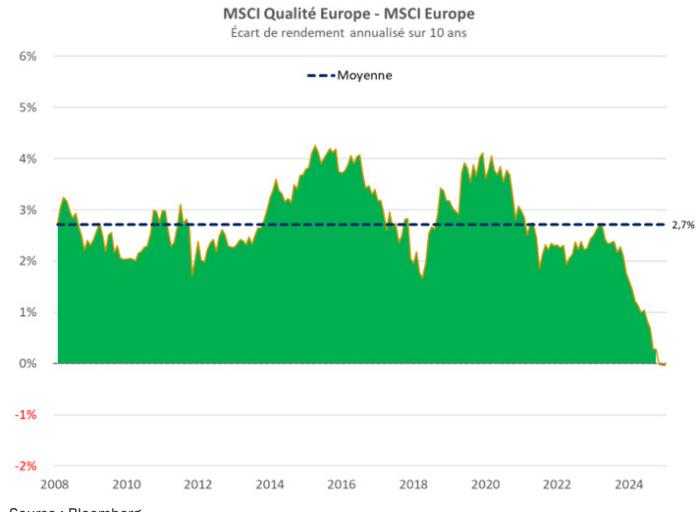
Performances des fonds Optimum

Les performances des profils et des fonds Optimum se sont améliorées depuis la rentrée (septembre 2025) grâce à la progression des actions. Toutefois, nos stratégies restent pénalisées par la contre-performance du style *qualité* : absence du secteur bancaire qui continue de progresser et craintes de la concurrence de l'IA pour le secteur de l'édition. Nous continuons nos ajustements en intégrant des financières de qualité, de la défense dans notre gestion (auparavant absentes). Cet ajustement se fait de manière progressive et opportuniste en fonction des variations de marché. Nos deux stratégies (internationale et canadienne) devancent la stratégie européenne en dépit de la dépréciation du dollar américain et canadien face à l'euro.

Style Qualité en Europe

Le style qualité en Europe est sur des nouveaux bas historiques (plus de 20 ans) par rapport au marché. Nous pensons qu'il s'agit là d'un comportement de marché exceptionnel. Bien que les performances passées ne préjugent pas des performances futures, un retour de la surperformance de ce style pourrait intervenir à court terme, ce qui est illustré par les cycles de sous/surperformance ci-dessous.

Performance du style qualité en Europe par rapport au marché européen



L'économie française sort de son marasme

Les données économiques françaises sont globalement positives en dépit de l'instabilité politique. L'indice des directeurs d'achat français est de retour en zone d'expansion en novembre grâce aux services. De plus, l'inflation est stable à seulement 0,8 %, un soutien pour la consommation. Enfin, le climat des affaires mesuré par l'Insee progresse pour le 2^e mois consécutif. Toutefois, l'économie française ne bénéficiera pas d'une relance budgétaire (à l'inverse de l'Allemagne), en raison de la dégradation des finances publiques.

Perspectives économiques françaises



Éclaircie pour le Canada

L'économie canadienne retrouve de la vigueur. D'une part, le taux de chômage a reculé nettement à 6,5 % en novembre contre 6,9 % le mois précédent grâce à des créations d'emploi à temps partiel. Les marges d'amélioration du marché de l'emploi demeurent élevées, car le taux de chômage est encore bien supérieur à son point bas de 2022 (4,8 %). D'autre part, la croissance a dépassé les attentes au 3^e trimestre sous l'impulsion des dépenses gouvernementales, notamment dans la défense. Ce regain d'activité a bénéficié au dollar canadien et réduit la probabilité d'une baisse de taux directeur. Le potentiel d'appréciation de la devise face à l'euro est également significatif par rapport à l'historique.

Optimum Gestion Financière - Les marchés financiers ont surpris par leur résilience (suite)



Un accord de libre-échange à renégocier

Le Canada est épargné par la guerre commerciale menée par son voisin américain, grâce à l'accord de libre-échange Canada États-Unis Mexique, qui exempte une large majorité des échanges. La renégociation de cet accord, qui interviendra l'an prochain, sera un enjeu clef pour le Canada et les États-Unis, car les 2 pays entretiennent des relations commerciales très étroites. La valeur des biens et des services qui ont traversé la plus longue frontière du monde chaque jour en 2024 était de 3,6 Mds de dollars canadiens. De surcroît, plus de la moitié des investissements directs à l'étranger américain (« IDE ») de l'année 2024 étaient à destination du Canada, et réciproquement plus de la moitié des IDE canadiens étaient investis chez son voisin américain. Aussi, la signature d'un accord bénéficierait aux économies nord-américaines.

Vous trouverez également « le mot du gérant » sur le site d'Optimum gestion Financière

Les informations contenues dans ce document ne constituent pas une offre d'achat, de vente, de souscription ou de services financiers, ni une sollicitation d'une offre d'achat de quelques produits d'investissement que ce soit. Tout investissement comporte des risques. Ce document ne tient pas compte des circonstances particulières propres à tout destinataire individuel auquel cette communication a été envoyée et ne doit pas être invoqué pour prendre une décision d'investissement. Chaque personne est invitée à lire le prospectus du fonds d'investissement envisagé avant toute décision d'investissement.

OPTIMUM VIE S.A.

94, rue de Courcelles
75008 Paris, France
+ 33 1 44 15 81 81

optimumvie.com
 optimumvie.com/linkedin

OPTIMUM®

Assurance

Réassurance vie

Actuariat conseil

Gestion d'actifs

